

Monsieur Patrick Pujol  
Maire de Villenave d'Ornon  
Vice-président de Bordeaux Métropole

Villenave d'Ornon, le 6 novembre 2017

**Cabinet du maire**  
05 56 75 75 09 | 05 56 75 69 17  
maire@mairie-villenedornon.fr

Mme Agnès BUZYN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14, avenue Duquesne  
75350 Paris 07 SP

Nos réf. : PP/CH – cab 102 – 11/2017  
**Objet : Situation des EHPAD**

Madame la Ministre,

En écho au très alarmant rapport parlementaire de Madame Véronique Iborra, rapporteur de la « Mission flash EHPAD » portée par la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale, les professionnels du secteur des personnes âgées dépendantes vous ont récemment fait part à intervalles réguliers de leur immense inquiétude face à la situation des EHPAD en France.

Au-delà d'alerter, le rapport cité propose un certain nombre de mesures de court et long terme, qu'il convient de toute urgence d'examiner.

Cette inquiétude se place dans un contexte où une étude de la DRESS vient informer du doublement du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici à 2040, annonçant donc que les problématiques ne s'éteindront pas de sitôt si une réaction forte n'est pas engagée.

La commune de Villenave d'Ornon dispose sur son territoire d'un EHPAD public, municipal.

Je ne puis, à la faveur de ce que j'y constate, que relayer et soutenir les messages d'alerte que j'évoquais plus haut.

En effet, le « Home Marie Curie » de Villenave d'Ornon confirme notamment :

- Que les EHPAD publics sont bel et bien indispensables à notre pays, car ils permettent l'accueil de résidents qui ne peuvent financer le prix de journée plus élevé dans les établissements privés. De plus, étant habilités à l'aide sociale, ils permettent l'accueil des plus défavorisés mais ceci génère des listes d'attente bien plus longues que dans le secteur privé, et nous devons alors administrer au mieux l'impatience des familles.
- Que la problématique des ressources humaines est particulièrement aiguë : difficultés de recrutement de personnels qualifiés (les IFAS -institut de formation des aides-soignants- n'arrivent plus à atteindre leurs effectifs à l'entrée et les professionnels formés préfèrent, à la sortie, intégrer des services moins lourds que les EHPAD ), épuisement des professionnels (une aide-soignante en EHPAD porte en moyenne 3 tonnes par jour

selon une étude ORSA et FNP-Manutention des patients, nombreux accidents du travail (quasiment équivalents en termes de fréquences aux charpentiers-couvreurs et 5 fois supérieurs en nombre de journées d'incapacité temporaires d'après les statistiques de la CNAM 2015), épuisement des équipes lié au turn-over, inadaptation du statut, suppression des emplois aidés (bien qu'un effet d'annonce nous ait fait croire que les EHPAD seraient prioritaires dans l'attribution de ces contrats), etc...

- Que l'outil PATHOS qui sert de base au calcul de la dotation soins ne prend pas du tout en compte les actions de prévention mises en place par les équipes mais, au contraire se base sur les symptômes, pénalisant ainsi les structures qui accompagnent au mieux les résidents. Que, par ailleurs, nombreux sont les actes effectués par les personnels de l'EHPAD qui ne sont pas comptés alors que les actes effectués par des professionnels payés par la CNAM (kinésithérapeutes, orthophonistes) le sont. Un EHPAD a donc tout intérêt à faire intervenir, au maximum, des professionnels extérieurs, car non seulement il ne les rémunère pas, mais leurs actions apportent des points PATHOS.
- Que par ailleurs les coupes PATHOS sont revues systématiquement à la baisse par les médecins valideurs des ARS, avec une volonté omniprésente de lissage des PMP à 200. A noter « *l'omerta accompagnant cet état de fait, les établissements préférant se taire pour éviter les retours de bâtons des ARS* » Géroscopie juin 2015.

Le Home Marie Curie a réclamé une nouvelle coupe PATHOS, ayant été largement sous doté en 2014 lors de la signature de la convention tripartite faute de la présence d'un cadre de santé. Cette dernière a eu lieu le 27 octobre 2017 et a été cotée à 200 alors que l'établissement l'avait évalué à 270. Aucune des actions de prévention réalisées par les aides-soignants sur prescription infirmière, ni le travail de l'ergothérapeute ou de la psychomotricienne n'ont été pris en compte. De même, alors que les spécialistes de l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD évoquent sans cesse l'importance des thérapies non médicamenteuses, aucune action collective à visée thérapeutique individuelle, notamment celles effectuées par la psychologue n'a été cotée.

- Que la situation financière laisse craindre que, demain, seuls subsistent des établissements privés, eux-mêmes cependant touchés par des problématiques identiques. A Villenave d'Ornon, la question est posée de la durée de vie de notre EHPAD public dans le contexte actuel.

Souhaitez-vous, Madame la Ministre, la disparition d'un établissement comme celui-ci ? Car nous y allons tout droit.

C'est bien à travers la qualité de l'accompagnement des personnes âgées que nous pourrions qualifier le modèle de société que nous voulons. Et aujourd'hui, ce modèle inquiète et choque.

Nous ne pouvons en effet accepter le scénario qui consisterait à ce que les EHPAD redeviennent des hospices et non plus des lieux de vie, faisant que la personne âgée serait alors réduite à un objet de soins et annulée en tant que sujet pensant. Ceci serait une grave altération à sa dignité que nous ne pouvons cautionner en restant silencieux.

Les futurs engagements budgétaires en faveur des EHPAD seront cruciaux et, professionnels comme élus locaux, s'interrogent aujourd'hui sur les intentions de l'Etat au regard des constats

et propositions du rapport de Mme Iborra.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ces manifestations d'inquiétude, qui sont unanimes.

Et afin de mieux exprimer ce que ressentent les personnels qui au quotidien impliquent d'eux-mêmes bien davantage que du temps de travail ou la mise en œuvre de critères déshumanisés, vous voudrez bien trouver un courrier rédigé par l'un de nos cadres psychologue, à la suite de la réunion du 27 octobre avec l'ARS...

Je vous prie, Madame la Ministre, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Vice-Président de Bordeaux Métropole



P. PUJOL

**Copie :**

- Monsieur le Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le Préfet

Talence, le 27 octobre 2017

Dignité, Humanité, Altérité  
Par Éthosis !

Aujourd'hui, Mme L., personne hébergée au Home Marie Curie, déjeune avec Mme O., personne accueillie dans l'institution depuis moins de dix jours. Elle partage avec sa nouvelle convive l'information reçue par la psychologue concernant la création d'un atelier d'écriture et invite spontanément sa « protégée » à l'accompagner.

Aujourd'hui, Mme Z., personne âgée de 96 ans, déjeune avec Mme B., jeune veuve de quelques semaines. Elle propose de veiller discrètement sur cette dame et profite de l'invitation reçue à l'atelier d'écriture pour créer un pacte de bienveillance. Après discussion, elles s'engagent mutuellement à venir ensemble découvrir ce nouvel espace d'expression.

Aujourd'hui, Pathos annonce : la démarche de prévention et la mobilisation collective n'existent pas dans ce modèle d'évaluation ! Attendons donc qu'ils soient malades ?

Aujourd'hui, Mme B., s'écroule à la sortie des toilettes et la réactivité de l'équipe permet d'assurer les premiers soins et de rassurer cette dame.

Aujourd'hui, Mme G., s'épuise à marcher dans les couloirs et la solidarité de l'équipe permet de renouveler une attention bienveillante à l'égard de cette dame.

Aujourd'hui, je suis affligée ... Je tente de lire le chiffre de Pathos dans Titan pour en mesurer les effets dans la réalité quotidienne de ces personnes vulnérables ! Quel effroi !!!

Pourtant, d'origine grec, le mot « Pathos » désigne la souffrance et l'affect. Le modèle développé en gériatrie vise à « évaluer les soins nécessaires ». Ces mots exigent sûrement d'être clarifiés car, étant donné la dynamique avec laquelle se déroule l'évaluation Pathos au sein du Home Marie Curie, je m'interroge sur la notion de « soins nécessaires ».

Un autre élément, offert par Aristote, éclaire la stratégie déployée par les évaluateurs. Il distingue le pathos comme méthode de persuasion par l'appel à l'émotion du public, de l'ethos qui renvoie sa force de persuasion à l'intégrité de l'orateur. Je suis effectivement très émue de constater la méthode opératoire avec laquelle l'évaluation a lieu dans une institution qui attache tant d'importance à l'intégrité : celle de la vie des résidents, celle des valeurs des soignants, celle des lois qui encadrent le fonctionnement institutionnel ...

Aujourd'hui donc, en vue de valoriser « les pathologies présentes dans l'institution »,

- je devrai me situer derrière l'ordinateur pour écrire une transmission précisant que les quatre résidentes à table nécessitent un accompagnement individuel mais qu'à ce jour, je ne parviens à dégager le temps nécessaire pour offrir ce soutien ; ignorons donc leur rencontre au groupe de parole, espace thérapeutique collectif, à partir duquel s'élabore ce mouvement de parrainage ...

- je devrai abdiquer face à Pathos ; acceptons donc ce mode de raisonnement efface l'existence humaine du résident, condamne la pratique clé inique et heurte les valeurs du HMC ;

- je devrai regarder ces dames manifester des comportements troublants et me précipiter sur le logiciel pour « tracer » les actions réalisées dans ces situations selon un formatage strictement codé ; ignorons donc ce meurtre de la pensée et saluons ce cruel mode d'agir opératoire ...

je devrai ... ou pas ... puis-je :

- souligner la solidarité qui se dégage aujourd'hui spontanément chez les personnes dites âgées !

- décrier l'utilisation effrayante de cet outil malveillant !

- me soucier de ces dames en souffrance et rester pleinement mobilisée en équipe, à leurs côtés !

Parce qu'au Home Marie Curie, la dignité est sœur de modestie, telle que l'écrit Eric Fiat, et notre intégrité se renouvelle chaque jour pour envelopper du moins mal possible ces êtres vieillissant et générateurs d'empathie.

Parce qu'au Home Marie Curie, l'humanité surgit de cet ensemble de citoyens devenus des « résidents » et s'éprouve à partir de la reconnaissance qu'ils s'accordent entre eux et par eux.

Parce qu'au Home Marie Curie, l'altérité est incarnée par l'équipe qui garantit cet accueil de l'autre dans sa différence et en étaye la précieuse singularité !

Pour qu'au Home Marie Curie, la vie puisse continuer de vivre, interrogeons ce Pathos !

Claire